# République de Côte d'Ivoire



**Union-Discipline-Travail** 



Rapport d'achèvement pour le FCPF

# **About this template**

The Grant Agreements for the Readiness Fund of the FCPF with the World Bank require the grant recipients to prepare and furnish to the World Bank a Completion Report in accordance with the provision of Section 2.06(b) (ii) of the Standard Conditions not later than six (6) months after the Closing Date of the grant. The REDD+ Country Participants who entered into a Grant Agreement with the World Bank should prepare the Completion Report using this template, and submit it to the World Bank Task Teams not later than six (6) months after the Closing Date of the grant.

#### Date de soumission :

| Nom du projet                            | Readiness FCPF REDD+   |  |  |
|--|--|--|--|
| Pays                                     | Côte d'Ivoire  |  |  |
| Structure de mise en œuvre               | Secrétariat Exécutif Permanent REDD+   |  |  |
| Objectifs de la subvention               | <ul> <li>Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation;</li> <li>Appui à la préparation de la stratégie nationale REDD+;</li> <li>Soutenir le niveau de référence et les systèmes de suivi pour les forêts et les sauvegardes.</li> </ul> |  |  |
| Montant initial US\$)                    | 5 000 000  |  |  |
| Montant révisé (US\$)                    | 5 000 000  |  |  |
| Décaissement à la date du 29/10/21(US\$) | 4 998 526.72 soit 2 813 709 459  |  |  |
| Date d'entrée en vigueur                 | 05-sept-17   |  |  |
| Date de clôture initiale                 | 30-sept-19   |  |  |
| Date de clôture actuelle                 | 30-juin-21   |  |  |

#### 1. Résultats globaux et leur durabilité

Cette section présente la réalisation globale des objectifs de la subvention et un plan conçu pour assurer la durabilité des réalisations du projet.

Le FCPF-Readiness a fortement soutenu la mise en place de l'architecture nationale REDD+ marquée par l'adoption de la Stratégie Nationale REDD+ (SN REDD+) par le Gouvernement, la finalisation du Niveau de Référence pour les Forêts (NRF), le développement d'un Système d'Information sur les Sauvegardes et d'un Système National de Surveillance des Forêts. Cet appui a permis au pays de réaliser diverses études de base qui ont alimenté les orientations et la prise de décision en matière de REDD+. Il a également renforcé les capacités nationales pour la définition des directives en matière d'homologation des investissements et de partage des bénéfices issus des activités REDD+, de prise en compte des sauvegardes, des questions de gestion des plaintes et des aspects genre. Le projet a contribué au renforcement du cadre de dialogue intersectoriel REDD+ et mobilisé l'opinion nationale pour la lutte contre la déforestation.

Cette mobilisation des acteurs a impulsé des réformes dans la gestion forestière avec l'adoption d'un nouveau Code Forestier et d'une nouvelle stratégie forestière qui définit les modalités de gestion des Forêts Classées en fonction de leurs niveaux de dégradation, l'adoption d'une politique agricole zéro déforestation illustrée par la signature d'un cadre d'action commune entre le Gouvernement et les industries du cacao le 17 novembre 2017 à Bonn, en Allemagne, en marge de la conférence des parties (COP) 23.

Ce progrès remarquable place la Côte d'Ivoire au rang des pays éligibles aux transactions carbone, ce qui a permis au pays de signer avec le Fonds Carbone le 30 octobre 2020 un Contrat d'Achat de Réduction des Emissions d'un volume de 10 millions de tonnes équivalent CO2. Ce premier projet de paiement basé sur les résultats vient concrétiser la volonté de la Côte d'Ivoire de démontrer aux communautés les bénéfices réels qu'elles pourraient tirer de leur participation à la reconstitution des forêts.

Par ailleurs, les principaux pays producteurs de cacao, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana ont procédé à la signature de la déclaration d'intention de l'initiative sur le cacao et les forêts en mars 2017 à Londres avec les plus grands groupes de l'industrie du cacao et du chocolat, sous la houlette de Son Altesse Royale le Prince de Galles en vue de lutter contre la déforestation imputable à la cacaoculture et surtout réduire leurs empreintes carbone dans la chaine d'approvisionnement du cacao.

Cet accord réaffirme l'engagement de la Côte d'Ivoire à éliminer la déforestation dans les bassins d'approvisionnement du cacao et à conjuguer les efforts avec les parties prenantes clés, notamment les entreprises, pour une agriculture durable.

Pour assurer la durabilité des résultats probants obtenus avec cet appui, le gouvernement entend :

- renforcer le statut du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ à travers la mise en place d'une agence REDD+;
- mettre entre en œuvre le premier contrat d'achat des crédits de réduction d'émissions qui permettra aux parties prenantes de réinvestir les bénéfices REDD+ dans les activités REDD+;
- développer des projets d'investissement forestiers d'envergure afin d'aboutir à d'autres programmes de paiements basés sur les résultats;
- renforcer les actions de sensibilisation avec un téléfilm de 52 épisodes intitulé « Ma Famille Forestière », qui véhicule des messages sur les moteurs de la déforestation et les solutions REDD+ sur les chaînes nationales, sous régionales et internationales.

#### 2. Résultat de chaque activité de subvention de préparation

Cette section décrit l'évaluation de la réalisation de chaque activité indiquée dans la convention de subvention

#### Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

# Sous-composante 1a : Conduite du processus de préparation à la REDD+ :

Les principaux résultats enregistrés portent sur le renforcement du cadre institutionnel et le renforcement des capacités nationales pour la préparation à la REDD+. Sur le plan institutionnel, la Commission Nationale REDD+ - qui comprend le Comité National REDD+ (organe de décision), le Comité Technique interministériel REDD+ (organe d'analyse intersectorielle) et le SEP-REDD+ (organe d'exécution) - suit la mise en œuvre du mécanisme REDD+ à travers la tenue régulière des sessions statutaires et la gestion au quotidien du processus REDD+.

Le renforcement du cadre institutionnel s'est poursuivi avec la mise en place de 5 comités régionaux, chargés de conduire le processus REDD+ au niveau territorial dans le Sud-ouest du pays et précisément dans la zone du Programme de Réduction des Emissions (PRE). Ces 5 comités constituent des organes pilotes qui seront déployés dans les paysages où seront développés les projets REDD+. En vue de la participation efficace des parties prenantes aux actions engagées, le projet a renforcé les capacités des décideurs, des structures techniques, des

médias, des ONG, de la Chefferie traditionnelle et des communautés locales sur des thématiques REDD+ (Changement climatique, mécanisme REDD+, Monitoring, Notification et Vérification, sauvegardes environnementale et sociale, gestion des plaintes, genre).

L'audit organisationnel et institutionnel du SEP-REDD+ a permis de proposer un schéma organique approprié à ses fonctions d'animation du dialoque "zéro déforestation" et de suivi des efforts au cours des phases d'investissement et de paiement basés sur les résultats. Une étude a permis de proposer des sources de financement pour la nouvelle structure REDD+. Un projet de décret a été préparé pour la création d'une nouvelle structure REDD+ devant piloter le processus REDD+ sur le territoire national.

# • Sous-composante 1b : Consultation, participation et sensibilisation

Les activités de sensibilisation et de formation menées par le projet ont touché directement plus de 14 500 personnes au 31 mars 2021, dont professionnels des médias, communautés locales, ONG, autorités préfectorales et traditionnelles, chercheurs, universitaires et élèves. Plusieurs supports de communication et de sensibilisation (audio, audiovisuels, imprimés) ont été produits à cet effet.

Le site internet1 dédié à la REDD+ en Côte d'Ivoire est réqulièrement mis à jour et permet la mise à disposition d'une information régulière sur le processus de préparation ainsi que des principaux documents et rapports élaborés. Ce site enregistre en moyenne 238 000 visites annuellement. Une chaine YouTube2 REDD+ Côte d'Ivoire permet la diffusion et le stockage des films réalisés sur la REDD+ en Côte d'Ivoire. Les réseaux sociaux sont aussi utilisés pour partager régulièrement l'information sur le processus avec une page Facebook3 et un compte Twitter4.

# Composante 2 : Appui à la préparation de la stratégie nationale REDD+

Sous-composante 2a: Evaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestière

Les principaux résultats obtenus sont relatifs à la détermination des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, et à la proposition d'orientations pour l'amélioration des lois et politiques sur la base d'une analyse comparative des textes juridiques existants.

#### Sous-composante 2b : Options stratégiques REDD+

Cette sous-composante a permis de définir et hiérarchiser des options de la Stratégie Nationale REDD+ en s'assurant de leur alignement avec le Plan National de Développement.

#### • Sous-composante 2c : Cadre de mise en œuvre

Afin d'opérationnaliser la stratégie nationale REDD+, un cadre national d'investissement REDD+ a été élaboré avec l'appui de l'ONU-REDD5. A ce document stratégique, s'ajoutent : (i) le Plan de Partage des Bénéfices REDD+, (ii) un manuel d'homologation des investissements de la REDD+ et (iii) des textes règlementaires en cours de préparation pour la gestion des titres des Réductions d'Emissions et l'homologation des investissement REDD+.

# Sous-composante 2d : Impacts sociaux et environnementaux

http://reddplus.ci/

https://www.youtube.com/channel/UCMpQE6Hv74n3ssa5XHBBIBg

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.facebook.com/REDD-C%C3%B4te-dIvoire-1603079076575939/

<sup>4 &</sup>lt;u>https://twitter.com/sep\_redd</u>

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Initiative collaborative des Nations Unies pour la REDD+

Les instruments de sauvegardes environnementale et sociale pour la REDD+ (CGES6, CPR7, CF8, CGRCP9, PGP10 et EESS11) et pour le Programme de Réduction des Emissions (CGES8, CPR9, CF10, CGPC12, PMPP13, PGMO14, PEES15 et PGP16) ont été conçus et permettent de prendre en compte les aspects de sauvegardes. L'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE), en charge des sauvegardes au niveau national, a vu ses capacités matérielles et techniques renforcées pour une meilleure gestion des sauvegardes.

Un mécanisme de gestion des plaintes fondé sur le dispositif national existant a été adopté à la satisfaction de la Banque mondiale. Les premiers organes de gestion des plaintes, au nombre de 18, ont été mis en place dans les zones du PIF.

# Composante 3 : Elaboration des Niveaux de Référence, du Système National de Suivi Forestier et du Système d'Information sur les Sauvegardes

#### Niveaux de Référence :

Le Niveau de Référence National a été déterminé en 2016 avec l'appui de l'ONU-REDD et validé par la CCNUCC<sup>17</sup> en 2017. L'estimation du Niveau de Référence pour les Forêts (NRF) du PRE en 2018 et son évaluation par les experts du TAP<sup>18</sup> ont permis de renforcer les capacités techniques nationales et de préparer la mise à jour du NRF national..

# • Système National de Suivi Forestier (SNSF) :

Un géoportail du système de Surveillance Spatiale des Terres (SST) intégrant les fonctionnalités relatives (i) au registre des projets et programmes, conformément aux indications du manuel d'homologation des projets REDD+ et (ii) au Système d'Information sur les Sauvegardes environnementales et sociales existe. Le géoportail (<a href="http://sst.devcntig.com/">http://sst.devcntig.com/</a>) informe également sur les limites des aires protégées et des Forêts Classées, ainsi que les bases de données d'occupation du sol produites dans le cadre des activités du SNSF. Par ailleurs, la méthodologie élaborée et validée avec l'ensemble des acteurs pour l'identification et le suivi des forêts à Haute Valeur de Conservation, ainsi que celle relative à la cartographie des agro-forêts, permettront d'alimenter le géoportail en données.

#### Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) :

La plateforme technologique du SIS, intégrée au géoportail SST facilitera l'administration du SIS par l'ANDE. Avec l'appui de l'ONU-Environnement, les garanties de Cancún ont été traduites en principes, critères et indicateurs devant permettre d'informer sur la prise en compte et le respect desdites garanties par le pays. Ces critères et indicateurs ont permis de concevoir la plateforme du SIS. Les efforts consentis ont permis de soumettre en 2019 le premier résumé d'informations sur la prise en compte des garanties pour la période 2015-2018.

# 3. Leçons apprises

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cadre de Politique de Réinstallation

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cadre Fonctionnel

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cadre de Gestion des Ressources Culturelles Physiques

<sup>10</sup> Plan de Gestion des Nuisibles

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Plan de Mobilisation des Parties Prenantes

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Plan de Gestion de la Main d'œuvre

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Plan d'Engagement Environnemental et Social

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Plan de Gestion des Pestes

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> TAP : Panel consultatif technique (*Technical Assistance Panel*)

Cette section présente brièvement les leçons positives et négatives les plus importantes tirées de l'expérience de l'opération.

La mise en œuvre des activités de préparation a permis de tirer plusieurs leçons. Il s'agit notamment de :

- L'engagement des parties prenantes est un processus continu et représente le socle de la réussite des activités REDD+ ;
- Les efforts de sensibilisation surtout avec des supports de communication adaptés aux cibles dans les zones où se déroulent les projets REDD+ sont nécessaires pour assurer l'atteinte des objectifs fixés;
- La mise en place d'un cadre national de concertation pour les activités REDD+ est essentielle car la concertation intersectorielle se fait tout au long du processus REDD+;
- Pendant la phase de préparation de la REDD+, la structure de coordination nationale de la REDD+ est en majorité soutenue financièrement par les Partenaires techniques et financiers. L'effort de financement accru du Gouvernement pendant les deux autres phases (investissement et paiement) sera la clé de réussite du mécanisme REDD+;
- Le mécanisme REDD+ permet aux parties de constater des failles dans les Lois, Politiques et Stratégies et suscite à cet effet des réformes importantes. C'est le cas du code forestier et de la nouvelle politique forestière en Côte d'Ivoire ;
- La mise en œuvre des activités de la phase de préparation de la REDD+ crée souvent des attentes en zones rurales qui peuvent démotiver les communautés locales acteurs clé du processus REDD+. Il faut souvent des projets pilotes pour réduire les démotivations et démontrer le volet concret du mécanisme REDD+. Il faut aussi, lors des communications et sensibilisations mettre l'accent sur les avantages non carbones de la REDD+, l'importance des forêts pour la durabilité des systèmes afin de ne pas créer des attentes;
- Les programmes de réductions des émissions sont des opportunités pour prouver aux parties prenantes que le mécanisme REDD+ n'est pas abstrait mais réel et peut contribuer au développement durable du pays. Il faut donc assurer une transparence totale et une bonne communication dans les actions;
- Le Système national de surveillance des forêts est la base de la mise en œuvre du mécanisme REDD+. Ce système, mis en place à temps, facilite le processus dans son ensemble.

#### 4. Coût du projet par activité de subvention de préparation

| Activités          | Montant à la date<br>d'approbation<br>(US\$) | Montant actuel à la clôture du projet(US\$) | Pourcentage par rapport au montant approuvé |
|--------------------|--|---|---|
| Sous-composante 1a | 1 450 000                                    | 1 447 998                                   | 99.86%                                      |
| Sous-composante 1b | 970 000                                      | 956 261                                     | 98.58%                                      |
| Sous-composante 2a | 300 000                                      | 292 032                                     | 97.34%                                      |
| Sous-composante 2b | 765 000                                      | 763 000                                     | 99.74%                                      |
| Sous-composante 2c | 260 000                                      | 255 406                                     | 98.23%                                      |
| Sous-composante 2d | 50 000                                       | 49 994                                      | 99.99%                                      |
| Sous-composante 2e | 335 000                                      | 332 507                                     | 99.15%                                      |
| Sous-composante 3a | 740 000                                      | 734 507                                     | 99.26%                                      |
| Sous-composante 3b | 130 000                                      | 128 765                                     | 99.05%                                      |
| TOTAL              | 5 000 000                                    | 4 960 470                                   | 99,2 %                                      |